APPEL A PROJETS « L'ETE JEUNES »

Cahier des charges

(15 juin 2020)



CONTEXTE

Habitation moderne, bailleur social présent sur l'ensemble de l'Eurométropole de Strasbourg, organise chaque été depuis 2014 – en partenariat avec Ophéa et le Racing Club de Strasbourg Alsace – une grande animation sportive à destination des jeunes dans les quartiers et communes sur lesquels elle a du patrimoine : « l'Été Foot ».

Cette manifestation, qui véhicule des valeurs positives (esprit d'équipe, dépassement de soi, fair-play, ...) - en plus de constituer une activité ludique pour les jeunes tout au long de l'été - a malheureusement dû être ajournée en 2020, en raison de l'épidémie de Covid-19.

Souhaitant malgré tout pouvoir encourager cet été des activités et animations à destination de ses jeunes locataires, d'autant plus après une période récente de confinement strict de plusieurs semaines, Habitation moderne a décidé de lancer à la place un appel à projets « l'Été Jeunes ».

Cet appel à projets vise à **soutenir financièrement des animations et activités pouvant être proposées sur août 2020 aux enfants de ses locataires par des associations et acteurs du territoire** dans les domaines du sport, des loisirs, du soutien scolaire, de la culture, de la création artistique, de la solidarité ou encore de l'environnement, dans une ambiance propice au lien social et à la bonne humeur!

ACTEURS ELIGIBLES

Sont éligibles à l'appel à projets les associations, fédérations, centres socio-culturels et organismes agréés pour l'accueil et l'encadrement des jeunes.

L'encadrement devra à ce titre pouvoir être réalisé par des **animateurs diplômés ou certifiés** (BAFA, Brevet d'Etat, BPJEPS, Licence STAPS, enseignant de l'éducation nationale, ...).

PUBLIC VISE

Les activités proposées devront s'adresser à des jeunes dont l'âge se situe entre 6 et 17 ans.

Elles devront pouvoir cibler des enfants de locataires d'Habitation moderne.

Pour information, Habitation moderne dispose aujourd'hui de logements sur 20 communes de l'Eurométropole (Eckbolsheim, Entzheim, Eschau, Fegersheim, Hoenheim, La Wantzenau, Lampertheim, Lingolsheim, Lipsheim, Mundolsheim, Oberhausbergen, Mittelhausbergen, Ostwald, Plobsheim, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg, Vendenheim et Wolfisheim).

Son patrimoine est toutefois plus spécifiquement présent sur les secteurs strasbourgeois de la Cité de l'Ill, du Neuhof (quartiers Lizé-Macon, Lyautey ou Solignac), du Hohberg, de la Montagne Verte, de Poteries ou encore sur le secteur ostwaldois du Wihrel.

ACTIVITES ATTENDUES

Les activités attendues devront s'inscrire dans le domaine du sport, des loisirs, du soutien scolaire, de la culture, de la création artistique, de la solidarité ou encore de l'environnement.

Elles devront être **participatives**, **proposées gratuitement au public visé par Habitation moderne** et ne poursuivre aucun but lucratif, directement ou indirectement.

Les animations devront pouvoir être proposées aux enfants et/ou adolescents sur la **période comprise entre** le 1^{er} et le 31 août 2020.

Il pourra s'agir d'activités :

- déjà prévues ou existantes, pour lesquelles le présent appel à projets et son financement pourront apporter une dimension supplémentaire (ex : sessions en plus, places réservées au public visé par Habitation moderne, localisation adaptée, ...),
- ou nouvelles, spécialement proposées dans le cadre du présent appel à projets.

CONDITIONS PARTICULIERES

Les activités proposées devront assurer la sécurité des participants.

Elles devront en particulier **respecter les consignes sanitaires liées au Covid-19** qui seront le cas échéant encore en vigueur durant l'été et permettre d'assurer les gestes barrières et de distanciation requis. Au besoin (activités le nécessitant), la fourniture de gel hydroalcoolique et de masques (1 par enfant ou adolescent par ½ journée) devra être intégrée.

SOUTIEN FINANCIER ET DEPENSES ELIGIBLES

Une **enveloppe totale de 10.000 €** est réservée à l'appel à projets par Habitation moderne, qui sera répartie entre les activités retenues.

Un montant maximum de 1.000 € par projet est fixé, qui sera fonction de l'activité prévue.

Les dépenses éligibles concernent :

- La location ou l'achat du matériel et des fournitures nécessaires à l'activité,
- La rémunération du temps de travail nécessaire à l'activité (préparation, animation, encadrement),
- Les éventuelles locations d'espaces,
- Les frais de communication destinée à faire connaître l'activité auprès de son public cible.

Il pourra également s'agir d'**achat de places** par Habitation moderne pour un événement ou une activité, qui pourront ensuite être attribuées aux enfants de ses locataires.

Le versement du financement sera opéré à **75% au lancement du projet, le solde intervenant à l'issue de la période d'activités** (sur la base d'un court compte-rendu de l'opération : nombre et âge des participants, résultats obtenus et faits marquants, photos, ...).

A noter qu'Habitation moderne se réservera le droit de demander le remboursement de tout ou partie des sommes déjà versées si l'activité réalisée n'était pas conforme au final au projet présenté et retenu.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à transmettre par mail (adresse : n.lesage@habitationmoderne.org) avant le mardi 30 juin au soir.

Ils devront impérativement contenir les documents suivants :

•	le formulaire-type de candidature joint au présent cahier des charges,	
	dûment complété et signé par le représentant de l'organisme porteur	\bigcirc
•	le budget prévisionnel des animations proposées	
	et ses cofinancements éventuels	\bigcirc
•	le RIB de l'organisme porteur	\bigcirc
•	une attestation d'assurance et de qualification pour la prise en charge	
	de publics et notamment d'enfants ou d'adolescents	\bigcirc
•	la lettre d'engagement jointe au présent cahier des charges,	
	dûment complétée et signée par le représentant de l'organisme porteur	\bigcirc
•	une note de présentation ou plaquette descriptive de l'organisme porteur	
	et/ou tout document pouvant mettre en valeur la candidature	\bigcirc

Pour toute question ou demande de précisions pendant la phase d'établissement des candidatures, contacter Mme Nathalie LESAGE, Chef de Projet Innovation et Lien Social (tel: 03 68 67 03 62 / mel: n.lesage@habitationmoderne.org).

SELECTION DES PROJETS

Le calendrier de sélection de l'appel à projets est le suivant :

- lancement de la consultation : lundi 15 juin 2020,
- date limite de dépôt des dossiers de candidature : mardi 30 juin 2020,
- examen des candidature et désignation des lauréats : jeudi 02 juillet 2020,
- retour aux candidats retenus et non retenus : vendredi 03 juillet.

Les **critères** suivants serviront à l'analyse des projets proposés, puis à la sélection des lauréats et des montants de soutien financiers alloués :

- le type d'activité proposé et son domaine d'intervention,
- sa localisation et son(ses) site(s) d'accueil,
- la qualité de son organisation et sa faisabilité (financière et logistique),
- les qualifications de l'organisme porteur et des encadrants désignés pour l'accompagnement des jeunes,
- le coût du projet et ses éventuels cofinancements prévus.

Le retour aux candidats retenus comme non retenus sera faite par mail.

COMMUNICATION

Toutes communication relative aux activités lauréates du présent appel à projets devra faire **mention du** soutien d'Habitation moderne.

Le logo d'Habitation Moderne devra à ce titre figurer sur l'ensemble des supports de communication produits pour leur animation, supports qui seront réalisés en concertation.

Habitation moderne relaiera de son côté la communication des animations retenues – avec mention de leurs porteurs - sur ses différents supports (site internet, réseaux sociaux, éventuellement affichages dans ses immeubles, ...).
